

SBP-13

# DEVENIR ACTEUR DE LA SECURITE DES PERSONNES

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

*A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :*

- Appréhender les règles essentielles de la sécurité des personnes dans un lieu public ou privé
- Savoir analyser les personnes et les comportements anormaux, identifier les profils à risques
- Réagir en cas de doute ou d'évènement marquant

## CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Connaître le cadre juridique de la sécurité des personnes**
  - ✓ L'obligation générale de sécurité, les obligations du responsable de site
  - ✓ La notion de sécurité et de sûreté
  - ✓ Le cadre de la légitime défense
- **Introduction à la sécurité des personnes sur un site public ou privé**
  - ✓ Comprendre et assimiler la notion de risques et de conflits dans un contexte de menace attentat
  - ✓ Capitaliser sur le principe du « possible »
  - ✓ Identifier les différents cas de situations de crise : agression, attentat, fausse alerte, intrusion, etc.
  - ✓ Identifier la cartographie des risques et des vulnérabilités
- **Recommandations sur l'environnement matériel et l'agencement de l'entreprise**
  - ✓ L'organisation matérielle et technique d'un site, les hypothèses d'alerte
  - ✓ Les moyens de protection passifs et actifs
  - ✓ Contrôler les abords, comment mieux se protéger
  - ✓ Se préparer collectivement et individuellement en matière d'organisation
- **Développer un regard et une analyse critiques en sûreté**
  - ✓ Appréhender la veille situationnelle
  - ✓ Le principe des états de vigilance et ses différents niveaux
  - ✓ Analyser une situation en développant une analyse critique et objective
  - ✓ L'analyse d'un risque et la prise de décision

- **Agir et réagir en cas d'incident**

- ✓ Sur le plan organisationnel : Mettre en place des procédures en cas d'alerte
- ✓ Les étapes à respecter : confinement, gestion du public, flux, évacuation, etc.
- ✓ Focus sur le plan d'aide à la mobilité
- ✓ Savoir se préparer et développer une organisation logique avec ses collaborateurs
- ✓ Mettre en place des moyens d'alerte
- ✓ Informations à communiquer au public : Savoir écouter et communiquer les consignes
- ✓ Sur le plan émotionnel : gérer son stress
- ✓ Maîtriser les bons réflexes comportementaux en cas d'incident
- ✓ Gérer son stress, garder son calme et ne pas communiquer ses émotions
- ✓ Appréhender les réflexes dysfonctionnels de la panique

## PUBLIC CIBLE

- Service de sécurité
- Tout personne devant organiser, gérer et suivre une manifestation
- Responsable de site

## DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

## ANIMATEUR :

Consultant spécialiste en prévention des risques professionnels